

CONFÉRENCE D'ACTUALITÉ

JEUDI 9 DÉCEMBRE 2021

RÉDUCTION DE  
**200 € HT**

POUR TOUTE  
INSCRIPTION REÇUE  
AVANT LE 15/10/2021  
(REDUC200)



16<sup>e</sup> RENDEZ-VOUS D'ACTUALITÉ DE LA

# DISTRIBUTION D'ASSURANCES

Maîtrisez les nouvelles pratiques et les nouveaux textes

Conférence en mode  
PRÉSENTIEL ou DISTANCIEL

au choix



Nombre de places  
en présentiel limité



En partenariat avec



FORMATION  
CONTINUE  
DES AVOCATS  
n° d'homologation  
18-046  
Une attestation vous sera remise  
validant 7 heures de formation




Éligible au plan de développement des compétences

[www.efe.fr](http://www.efe.fr)

**Johanne COUTIER**

Directeur Adjoint

Département Droit des Affaires  
Fiscalité - Banque - Assurance @EfeJuridique

**P**our anticiper les nouvelles pratiques, EFE vous propose le **16<sup>e</sup> rendez-vous d'actualité de la distribution d'assurances**, animé par **les plus grands experts et opérationnels de l'assurance** pour faire un point complet sur toute l'actualité 2021.

Vous trouverez ainsi des solutions concrètes et transposables dans vos différentes activités.

Comment anticiper toutes les conséquences de la **consultation de l'EIOPA sur l'évaluation de la valeur pour le consommateur, de produits en UC**? Suivant les tout prochains décrets d'application, quels impacts attendre de la **réforme du courtage**? Quelles nouvelles pratiques 2021 en matière de **dématérialisation de la relation client**? **Rémunération sous forme de commissions Versus honoraires** : *quid* des conséquences de la consultation de la commission européenne du 11 mai 2021? **Prospection commerciale et démarchage téléphonique** : intégrez les conséquences opérationnelles pour **être prêt au 1<sup>er</sup> avril 2022**.

Et bien d'autres questions encore qui seront débattues et analysées le 9 décembre prochain entre acteurs de première ligne.

## POUR QUI ?

Au sein des compagnies d'assurances, cabinets de courtage, agents généraux, banques, mandataires d'intermédiaires, conseils en gestion de patrimoine, CIF, sociétés de gestion, concessionnaires, agences de tourisme, postes, supermarchés..., cette formation s'adresse aux :

- Directeurs commerciaux
- Directeurs marketing
- Toute personne concernée par le conseil et la vente de produits d'assurance
- Responsables juridiques
- Consultants et avocats

## POURQUOI ?

- Faites un point opérationnel sur les nouvelles pratiques et les nouveaux textes : réforme du courtage suivant les décrets d'application, la rémunération sous forme de commissions Versus Honoraires, l'application de DDA dans votre pratique au quotidien, et le concept de " value for money " des contrats en UC
- Identifiez les nouvelles pratiques en matière de prospection commerciale et de démarchage téléphonique, de dématérialisation de la relation client ou encore de propriété de la clientèle

## COMMENT ?



Si vous assistez à cette formation **en présentiel**, vous bénéficierez...

- d'une documentation détaillée envoyée avant ou distribuée au moment de la formation
- d'échanges directs avec les experts assurant la formation
- de présentations d'experts suivies par des sessions de questions / réponses

*Toutes les précautions seront prises sur le lieu de la formation afin de respecter la législation en vigueur et les mesures de distanciation sociale.*



Si vous assistez à cette formation **en distanciel**, vous bénéficierez...

- d'une connexion à distance sur notre solution distancielle grâce à des identifiants envoyés après l'envoi de votre convocation
- d'une documentation détaillée envoyée avant ou au moment de la formation
- d'une connectivité constante du participant avec les intervenants et participants grâce au tchat live et au modérateur/chef de programmes.

*Si les circonstances sanitaires nous y obligent, la formation se tiendra uniquement en mode distanciel à la date prévue.*

## LES ACQUIS

- **Maîtriser les nouvelles pratiques des distributeurs, les derniers textes et les consultations en cours pour anticiper l'impact sur la distribution en assurance**
- **Analyser les derniers retours de terrain pour les intégrer dans votre pratique assurantielle au quotidien**

Les acquis de la conférence ne seront pas évalués



## JEUDI 9 DÉCEMBRE 2021

PRÉSIDENT DE SÉANCE : **Pierre-Grégoire Marly**

Professeur agrégé des Facultés de droit - Directeur du Master de droit des assurances du Mans  
Président du Forum du droit des assurances

**8h45** Accueil des participants

**9h00** Allocution d'ouverture par le Président de séance

**9h05 Clarifiez le champ d'application de la DDA dans votre pratique au quotidien**

- Gestion de contrats, gestion de sinistres et DDA
- Courtage, co-courtage et sous-courtage
- Mandat, délégation et externalisation
- Conseil, information et mise en garde
- Les qualifications sous l'angle fiscal avec la jurisprudence de la CJUE

**Pierre Grégoire Marly**

**10h00 Gouvernance produit : quels retours d'expériences 2021 ? Comment anticiper les conséquences de la consultation de l'EIOPA sur la question de l'évaluation de la valeur pour les consommateurs de produits en UC ?**

- Quel retour d'expérience depuis la mise en place opérationnelle de la Gouvernance produits ?
- Consultation de l'EIOPA du 13 avril 2021 sur l'évaluation de la valeur pour les consommateurs des produits en UC : anticipez les conséquences sur la gouvernance des produits d'assurance vie
- Coconception : quand un intermédiaire est-il coconcepteur ? Comment formaliser l'accord de coconception ?
- Marché cible : quelle granularité ? Comment mener les tests ?
- Quelles obligations en matière de reporting pour les distributeurs ?

**Caroline Jovet**

Juriste Expert Distribution Assurance  
**BNP PARIBAS CARDIF**

**11h00** Café-Networking

**11h15**  **Table ronde**

**La mise en œuvre de la réforme du courtage**

- Quelles seront les missions des associations ?
- Quels moyens seront mis en œuvre par les associations ou les réseaux ?

**Christophe Hautbourg**

Directeur Général, **PLANETE CSCA**

**David Charlet**

Président, **ANACOFI ET ANACOFI-ASSURANCES**

Président du Conseil Consultatif

**FÉDÉRATION EUROPÉENNE DES CONSEILS ET INTERMÉDIAIRES FINANCIERS**

**12h15 Dématérialisation de la relation client et robotisation de la distribution d'assurance : faites le point sur les nouvelles pratiques**

- Où en est-on de la vente à distance d'assurances ?
- Quelles conséquences concrètes de la dématérialisation de la relation client ?
- Quelles règles de preuve de la souscription digitalisée ?
- Quelles sont les tâches robotisables ?

**Solenne Prigent**

Responsable Juridique Partenariats et Numériques

**Pierre-Christian Imbert**

Responsable Juridique France  
**BNP PARIBAS CARDIF**

**13h15** Déjeuner

**14h30 Rémunérations : quelle politique, quelle transparence ? Quelles réformes anticiper ?**

- Rémunération sous forme de commissions versus honoraires : *quid* des conséquences de la consultation de la commission européenne du 11 mai 2021 sur la stratégie européenne pour les investisseurs de détail ?
- Les critères d'une rémunération conforme à DDA
- Le degré de transparence requis : quel niveau d'information pour les souscripteurs ?
  - Selon les produits
  - Selon les souscripteurs
- Quelle évolution des relations contractuelles avec les distributeurs ?

**Lionel Lefebvre**

Avocat Associé, **ORID AVOCATS**

**15h15 Distribution d'assurance et propriété de la clientèle ?**

- Quel sort de la clientèle dans les chaînes de distribution ?
- Unité ou pluralité de droits sur la clientèle ?
- Clientèle et fichier client : quels liens ?

**Mercedes Paraire**

Directrice juridique, **AGEAS**

**16h00** Café-Networking

**16h15 Prospection commerciale et démarchage téléphonique : quel nouvel encadrement du parcours de souscription ?**

**Julie FLORENCE**

Contrôleur d'intermédiaires - Direction du contrôle des pratiques commerciales

**Aurélien ZARZYCZNY**

Contrôleur d'intermédiaires - Direction du contrôle des pratiques commerciales

**ACPR**

**17h15 Démarchage téléphonique : aspects pratiques et opérationnels pour le 1<sup>er</sup> avril 2022**

- Chaîne de distribution : qui pourra faire quoi ?
- Comment s'imbriquent les nouvelles obligations avec le RGPD ?
  - Quelle gestion des enregistrements ? Qui pourra y avoir accès ?
  - Comment garantir l'information des consommateurs ?
- Quel contrôle de la qualité ?
- Quel encadrement des fournisseurs de leads ?
- Comment former les collaborateurs ?

**Jérôme Spéroni**

Juriste, **AGEA**

**18h00** Clôture de la conférence

# INFORMATIONS PRATIQUES

## Renseignements et inscriptions

EFE - Département formation  
35 rue du Louvre - 75002 Paris  
Tél. : 01 85 53 27 09  
serviceclient@efe.fr - www.efe.fr

## Renseignements programme

Posez vos questions à Johanne Coutier  
Tél. : 06 62 77 35 06 • jcoutier@abilways.com

## Participation (TVA 20 %)

Tarif normal : 1 095 € HT

**Tarif Early : 895 € HT\*\***

Tarif spécial : 795 € HT\*\*\*

**\*\*200 € HT\* de réduction pour toute inscription avant le 15/10/2021 (code REDUC200) \*non cumulable**

**\*\*\*Réservé aux membres ou adhérents de l'ANACOFI, d'AGEA et de PLANETE CSCA présentation d'un justificatif**

Ces prix comprennent les déjeuners, les rafraîchissements et les documents remis pendant la formation. Vous pouvez payer, en indiquant le nom du participant :

- par chèque à l'ordre d'EFE FORMATION
- par virement à notre banque : BNP PARIBAS ÉLYSÉE HAUSSMANN, 37-39 rue d'Anjou 75008 PARIS, Compte n° 30004 00819 00011881054 61, libellé au nom d'EFE FORMATION, avec mention du numéro de la facture réglée.

## Inscriptions

Dès réception de votre bulletin, nous vous ferons parvenir votre confirmation d'inscription et la convention de formation.

Une convocation vous sera transmise 10 jours avant la formation. EFE (groupe Abilways) met en œuvre un traitement de données à caractère personnel ayant pour finalité la gestion, le suivi et l'organisation de formations. Les données collectées sont nécessaires pour vous inscrire à la formation. Conformément aux dispositions de la « loi Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 et du règlement européen sur la protection des données, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'interrogation des données qui vous concernent. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer aux traitements de ces données. Vous disposez aussi du droit de solliciter une limitation du traitement et du droit à la portabilité. Le groupe EFE (www.efe.fr) peut vous communiquer, par voie postale, téléphonique et électronique, de l'information commerciale, susceptible de vous intéresser, concernant ses activités et celles du groupe Abilways. Si vous ne le souhaitez pas ou si l'un de ces moyens de communication vous convient mieux, merci de nous écrire par courrier au 35 rue du Louvre - 75002 Paris ou à l'adresse mail correctionbdd@abilways.com

## Informations prise en charge OPCO

N° Existence : 11 75 32 114 75 – SIRET : 412 806 960 000 32

## Hébergement

Pour réserver votre chambre d'hôtel, vous pouvez contacter la centrale de réservation BBA par tél. : 01 49 21 55 90, par fax : 01 49 21 55 99, ou par e-mail : solution@netbba.com, en précisant que vous participez à une formation EFE.

## Annulations / Remplacements / Reports

Formulée par écrit, l'annulation de formations présentielle donne lieu à un remboursement ou à un avoir intégral si elle est reçue au plus tard quinze jours avant le début de la formation. Passé ce délai, le montant de la participation retenu sera de 30 % si l'annulation est reçue 10 jours inclus avant le début de la formation, 50 % si elle est reçue moins de 10 jours avant le début de la formation ou 100 % en cas de réception par la Société de l'annulation moins de trois jours avant le jour J, à titre d'indemnité forfaitaire. Cependant, si concomitamment à son annulation, le participant se réinscrit à une formation programmée la même année que celle initialement prévue, aucune indemnité forfaitaire ne sera retenue, à moins qu'il annule cette nouvelle participation et ce, quelle que soit la date d'annulation. Pour les personnes physiques uniquement les articles L6353-3 et suivants s'appliquent.

## Conditions générales de vente

Remplir ce bulletin d'inscription vaut acceptation des CGV disponibles sur notre site Internet www.efe.fr ou par courrier sur simple demande. Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme si, malgré tous leurs efforts, les circonstances les y obligent.

## Date et lieu de la formation

**JEUDI 9 DÉCEMBRE 2021**

**PARIS OU À DISTANCE**

Le lieu de la formation vous sera communiqué sur la convocation qui vous sera transmise 10 jours avant la date de la formation.



Fédération des Formations Professionnelles

Membre de la Fédération de la Formation Professionnelle habilité à délivrer une Attestation Descriptive de Formation



Agissez pour le recyclage des papiers avec EFE et Ecofolio.



EFE est une marque du groupe

# ABILWAYS

Scannez ce code et retrouvez-nous sur votre smartphone



## Rejoignez EFE sur les réseaux sociaux !



EFE Formation



EFE - Edition Formation Entreprise



@EfeJuridique

Vous pouvez photocopier ce document ou le transmettre à d'autres personnes intéressées. Pour corriger vos coordonnées, ou si la personne à inscrire est différente, merci de compléter le bulletin ci-dessous en lettres majuscules. Pour gagner du temps, vous pouvez tout simplement joindre votre carte de visite.

## BULLETIN D'INSCRIPTION

- OUI**, je m'inscris à la formation "**Distribution d'assurances**" le jeudi 9 décembre 2021 (code 11672) et je choisis :
- en présentiel** (session n°380809)     **à distance** (session n°380805)
- OUI**, je m'inscris avant le 15/10/2021 et je bénéficie du tarif de 895 € HT (code REDUC200)
- OUI**, je suis membre/adhérent de l'ANACOFI, d'AGEA ou de PLANETE CSCA et je bénéficie du tarif spécial de 795 € HT

Madame     Mademoiselle     Monsieur

Nom et prénom \_\_\_\_\_

E-mail\* \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone portable \_\_\_\_\_

Fonction \_\_\_\_\_

Nom et prénom de votre responsable formation \_\_\_\_\_

E-mail du responsable de formation\* \_\_\_\_\_

Nom et prénom du responsable hiérarchique \_\_\_\_\_

E-mail du responsable hiérarchique\* \_\_\_\_\_

Société \_\_\_\_\_

N° SIRET [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Ville \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_ Fax \_\_\_\_\_

Adresse de facturation (si différente) \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_ Signature et cachet obligatoires :

\* Indispensable pour vous adresser votre convocation

Pour modifier vos coordonnées, Tél. : 01 40 26 02 44 - mail : correctionbdd@abilways.com